

Madame Françoise LAMOUREUX
15. avenue du Général-Leclerc,
78220 VIROFLAY

Viroflay, le 20 Juillet 2015

LETTRE RECOMMANDEE AVEC A.R.-

A l'attention de Monsieur Serge LIFSCHITZ

Architecte des Bâtiments de France
STAP des Yvelines
7 rue des Réservoirs
78000 VERSAILLES

Monsieur,

Lors de différentes réunions publiques et notamment celle du 23 juin dernier, le Maire M. Olivier Lebrun a présenté la ZAC des 5 îlots et « Viroflay à l'horizon 2025 », avec les transformations prévues sur l'îlot de la Place de la Fête, plus particulièrement sur le domaine de « Bon Repos ».

A chaque fois, lorsque le sort de la vieille demeure du 18^{ème} siècle a été évoqué, le Maire a affirmé que les bâtiments ne pouvaient être sauvés et que l'Architecte des Bâtiments de France l'avait dit.

Très attachée, comme un certain nombre de Viroflaysiens, à l'histoire et à l'identité romantique de ce lieu, cette condamnation totale, avec l'assentiment apparent de l'Architecte des Bâtiments de France, m'étonne profondément.

Certes les bâtiments sont très dégradés, n'ayant pas été entretenus depuis 1974 (date d'acquisition par la commune), mais n'est-il pas possible d'envisager une conservation partielle, afin de préserver une trace de ce patrimoine ?

Je souhaiterais donc connaître, s'il vous plaît, votre position sur la préservation éventuelle de certaines parties des bâtiments.

Dans cette attente et avec mes remerciements anticipés,

Veillez agréer, Monsieur, mes bien distinguées salutations.

Françoise Lamoureux